

Les avantages naturels qu'elle possédait sur le marché intérieur (proximité, préférences traditionnelles) n'ont pas longtemps suffi à la protéger de la pénétration des produits étrangers. D'après « Entreprise » (n° 668, 29 juin 1968) : « Dès à présent, les importations couvrent de 15 à 40% de la consommation française selon les produits : 17% pour l'automobile, 45% pour les machines-outils, 36% pour les fibres synthétiques, etc. »

L'évolution négative du solde commercial extérieur montre que les industries étrangères ont accru leur part relative du marché français plus vite que l'industrie française n'accroissait sa part relative des marchés étrangers. Même si dans certains secteurs la progression des exportations a été très forte, il est clair que dans l'ensemble, l'industrie française s'est révélée moins apte que ses concurrentes à tirer parti de l'augmentation de la demande globale d'importations.

Afin de déterminer quelle pourra être l'évolution économique et sociale durant les prochaines années, il est nécessaire de rechercher quelles sont les causes de l'insuffisance des structures industrielles françaises.

Une première explication est fournie par la bourgeoisie française qui insiste sur l'importance des charges qui lui sont imposées et qui comprimeraient ses marges bénéficiaires. Que vaut cette explication ?

B. LES CHARGES FISCALES ET SOCIALES

a) **La fiscalité** : En ce qui concerne la **fiscalité directe**, les entreprises françaises ne sont pas défavorisées par rapport à leurs concurrents. Le taux de l'impôt sur les sociétés est en France de 50% alors qu'en Allemagne l'Etat prélève 51% du revenu non distribué et qu'en Grande-Bretagne l'Income Tax et la Profit Tax en absorbent 53,75%.

b) Les charges salariales :

Certes, la part des salaires dans les biens industriels produits, est plus élevée en France que dans un certain nombre de pays capitalistes développés, notamment l'Allemagne.

Mais, cela n'est pas dû, à titre essentiel, à l'évolution des gains salariaux horaires qui, ces dernières années, ont augmenté **plus rapidement** chez les 5 du Marché Commun qu'en France, et ont atteint un niveau supérieur.

Par ailleurs, c'est en France que la durée du travail est la plus longue. Pour l'ensemble de l'industrie la durée hebdomadaire du travail était en 1966 de 47,3 heures contre 43,9 en Allemagne, 45,9 aux Pays-Bas et 44,2 en Belgique.

Le fait que les entreprises françaises n'aient pas augmenté leur compétitivité en dépit des « avantages » qu'elles possédaient en matière de salaires et de durée du travail, laisse à penser que la croissance de la productivité y a été plus faible que chez leurs homologues étrangères. Les taux moyens annuels d'augmentation de la productivité en France et en Allemagne durant la période 1954-1962 ont été respectivement de 6,5 à 5,1 pour l'ensemble de l'industrie, de 9,7 et 6,4 pour la chimie, de 6,6, et 3,7 pour la 1^{re} transformation de l'acier, de 8,3 et 4,5 pour l'automobile... Même si pendant les années suivantes l'écart a diminué, il n'y a pas eu renversement des tendances.